



« Territoire Engagé Transition Ecologique »

Feuille de route du PETR

Elus Référents de la démarche :

Patrick BARBIER, Président du PETR Sélestat Alsace Centrale

Noëllie HESTIN, Vice-Présidente du PETR Sélestat Alsace Centrale en charge de l'énergie et du climat (volet climat-air-énergie)

Robert ENGEL, Vice-Président du PETR Sélestat Alsace Centrale en charge du développement économique (volet économie circulaire)

Animatrice et référente du Contrat d'Objectifs Territorial :

Léa GENIS, chargée de mission Transition énergétique

Un contrat d'objectif territorial pour l'Alsace Centrale

- Dynamiser les actions territoriales transverses en matière de Climat Air Energie (CAE) et d'Economie Circulaire (ECI)
Faire du territoire un "Territoire Engagé pour la transition écologique" (T.E.T.E) sur la base des référentiels CAE et ECI
- Contrat d'objectifs conclu pour 48 mois - du 1/09/2023 au 01/09/2027
Financement de 350 000 € sur 4 ans - variable selon l'atteinte des objectifs (= scores des EPCI dans les référentiels T.E.T.E.)

Phase 1

> avant mars 2025

S'organiser et définir un cap

- Etat des lieux de la mise en œuvre de la transition écologique sur le territoire
- Mise en place d'une gouvernance transversale (formalisée, active et délibérée) - interne et externe
- Plan d'action transversal pour progresser dans la démarche

Phase 2

> avant septembre 2027

Animer la dynamique - amélioration continue

- Animation du projet
- Mise en œuvre du plan d'action
- Suivi de l'avancement dans les référentiels

Etat des lieux

- Rappel :
 - un audit initial en début de COT par EPCI - >1 audit final, en fin de COT par EPCI
 - une progression attendue de tous de 12% dans les référentiels (volets CAE et ECI).

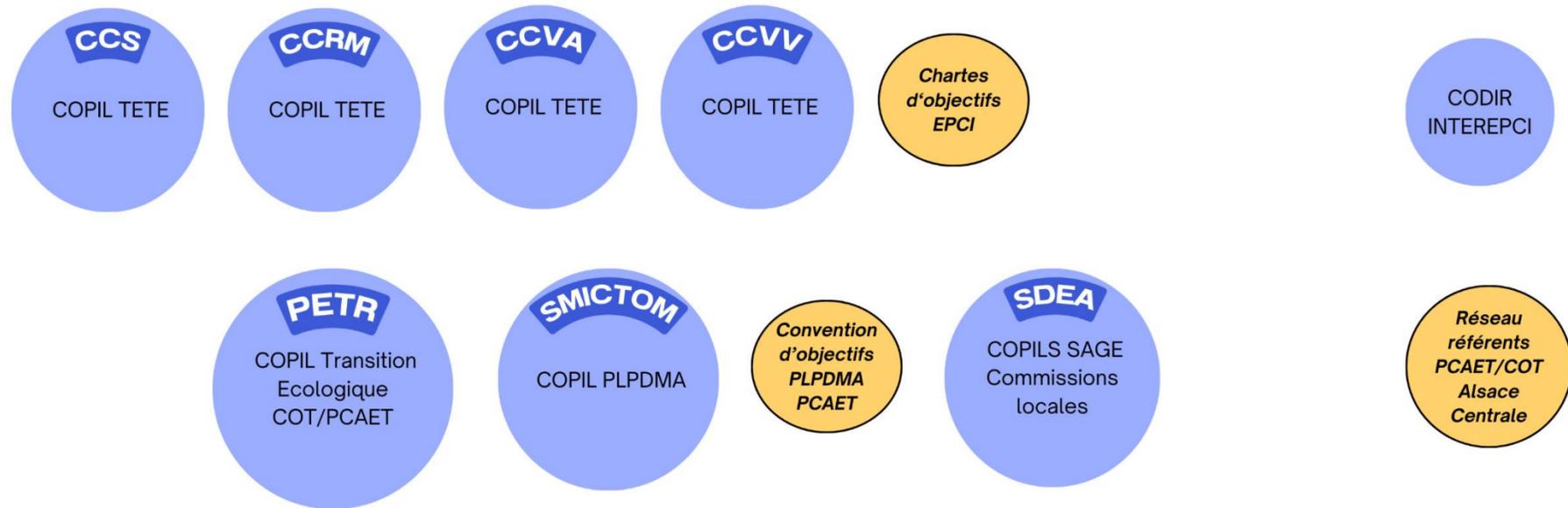
	CCS	CCVA	CCRM	CCVV
Résultat CAE de l'audit initial validé par auditeur en juin 2024	23 %	17 %	20 %	25 %
Objectifs CAE à atteindre en 2027 pour le COT	35 %	29 %	32 %	37 %
Résultat ECI de l'audit initial validé par auditeur en juin 2024	11 %	15 %	13 %	13 %
Objectif ECI à atteindre en 2027 pour le COT	23 %	27 %	25 %	25 %

- Des spécificités, des communs, des axes de progressions...

Les spécificités	Les communs	Les axes de progressions
CCVA : Coop'ter (forêt) CCVV : l'adaptation au changement climatique CCS : la mobilité CCRM : l'agriculture, l'alimentation	Plan de formation Plan de communication PAT, SARE, la mobilité Ateliers de la transition	Exemplarité du patrimoine Achats durables intégrant l'aspect économie de ressources, sobriété Economie circulaire Communication TE multi-sujets et multi-publics Structuration TE interne impliquant largement élus et agents

Gouvernance

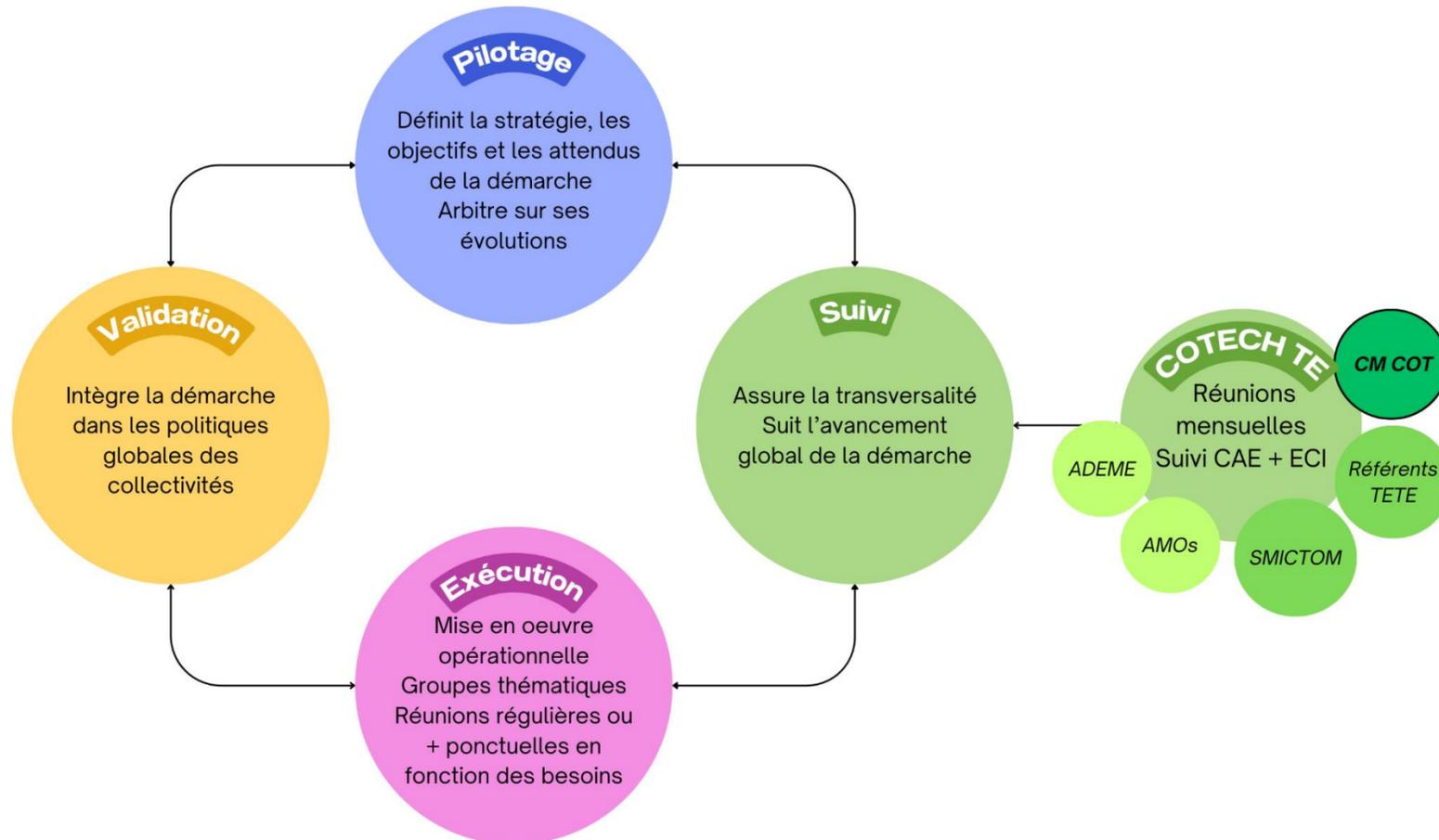
➤ Organiser et déployer la transition écologique de manière transversale



Assurent le lien et la transversalité avec les communes et les acteurs locaux

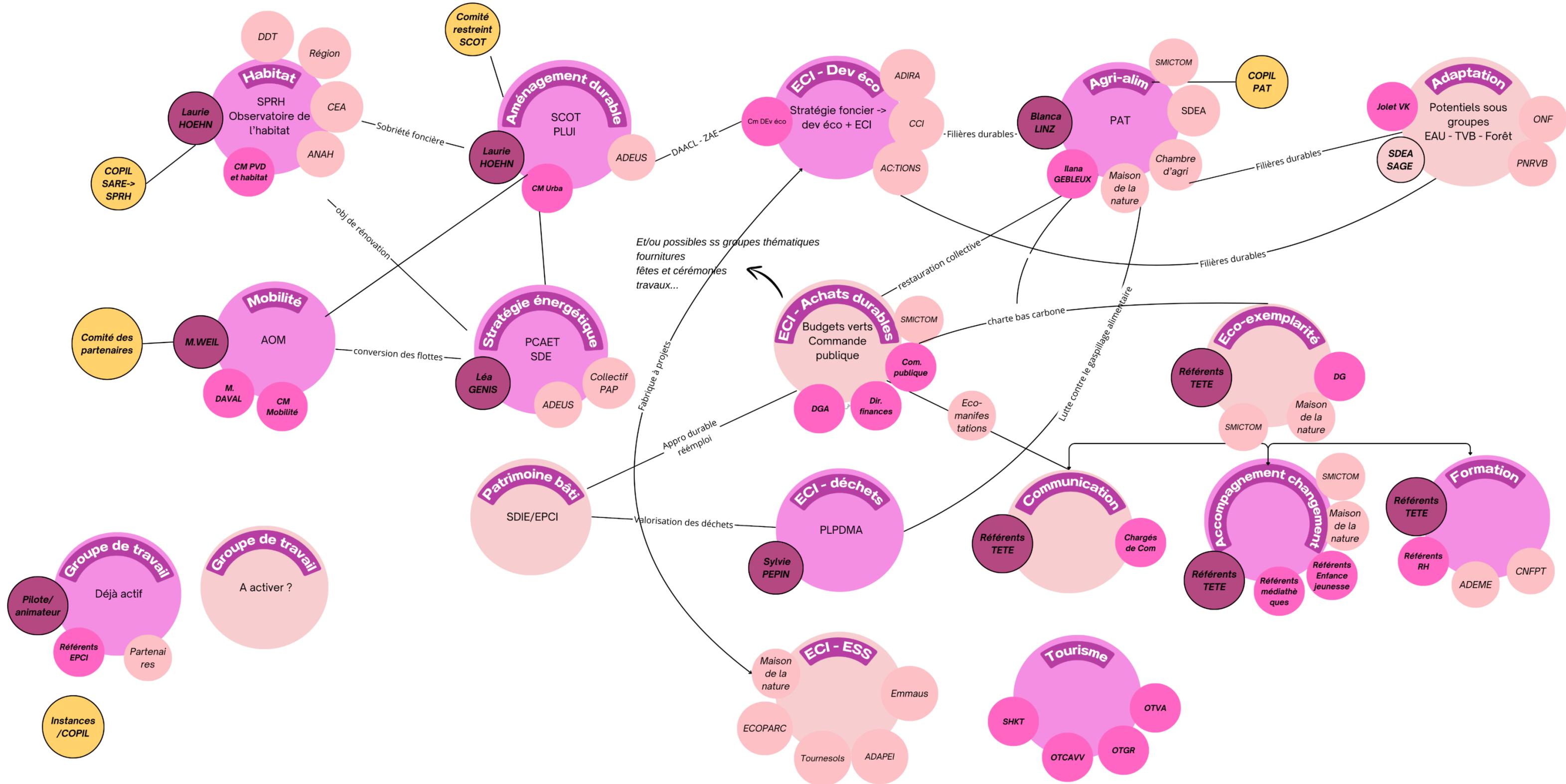


Suivi et aide au financement de projets concrets



Gouvernance - Groupes thématiques

- Des GT pour la plupart déjà actifs à l'échelle du territoire
- De nouvelles thématiques à partager en 2025



Des axes stratégiques aux axes de travail

Axes du Projet d'aménagement stratégique du SCOT-AEC

A. Equilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR

B. Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources

[MIEUX PRESERVER ET VALORISER NOS ECOSYSTEMES]

C. Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone

[MIEUX PRODUIRE – MIEUX CONSOMMER]

D. Favoriser le bien-vivre des habitants et des usagers dans le territoire

[MIEUX SE LOGER, MIEUX SE DEPLACER, MIEUX SE NOURRIR]

E. Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)

Axes de progression du COT

Gouvernance - Coordination – Animation



Planification – Stratégie
Aménagement - Climat - Air – Energie- Ressources



Economie circulaire – Développement économique



Habitat



Mobilités



Alimentation



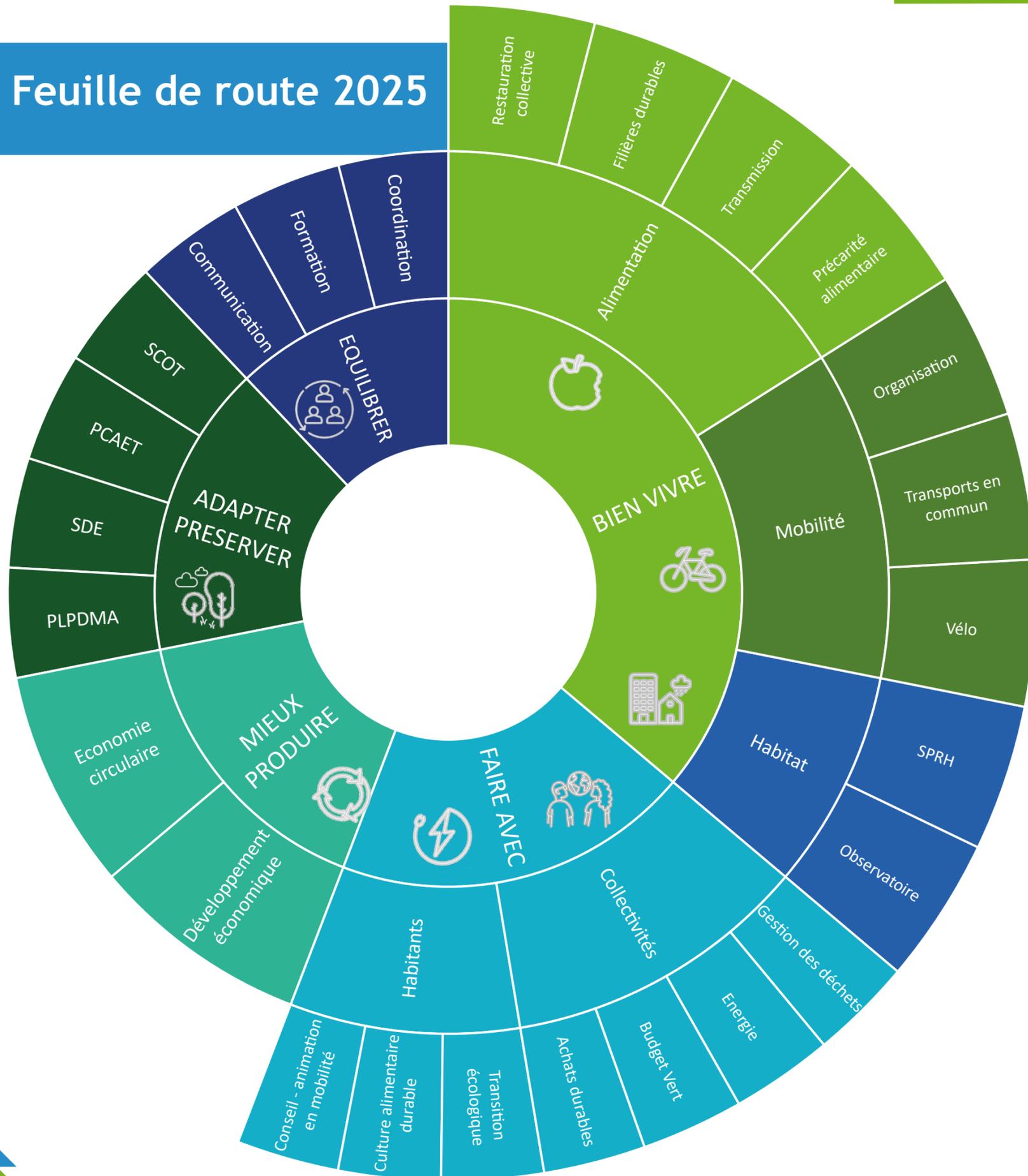
Exemplarité des collectivités



Sensibilisation/
Accompagnement au
changement



Feuille de route 2025



EQUILIBRER ET RECHERCHER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES TERRITOIRES DU PETR



- Suivi COPIL/COTECH
- Définition et suivi d'indicateurs clés
- Programme de formation ciblé + co-porté RH + direction
- Stratégie de communication propre à chaque structure

ADAPTER LE TERRITOIRE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PRESERVER LES RESSOURCES



- Arrêt du SCOT-Air-Energie-Climat
- Lancement du schéma directeur des énergies et du schéma directeur des infrastructures de carburants alternatifs
- Révision du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

RENFORCER L'ECONOMIE PRODUCTIVE BAS CARBONE



- Formalisation du diagnostic et de la stratégie économie circulaire
- Acculturation aux enjeux de l'économie circulaire
- Formalisation d'une stratégie de développement économique
- Valorisation et appui des projets de filière déjà engagés

FAVORISER LE BIEN VIVRE DES HABITANTS



- Déploiement de la Maison de l'habitat et du SPRH
- Poursuite de l'animation de l'Observatoire de l'habitat



- Déploiement de la Compétence AOM
- Révision du Plan Global de déplacement
- Déploiement réseau ELSA
- Déploiement vélostation
- Accompagnement des plans de mobilité employeur



- Poursuite accompagnement restauration collective
- Soutien aux filières durables (herbe, conserverie...)
- Appui à la transmission des exploitations
- Projet pilote précarité alimentaire

FAIRE AVEC LA POPULATION ET LES ACTEURS LOCAUX



- Partage d'expérience entre collectivités – achats durables et budgets verts
- Renforcement de l'exemplarité des collectivités en matière de patrimoine et de gestion des déchets
- Poursuite des ateliers de la transition
- Poursuite des animations mobilité (Ville en selle – défi j'y vais)
- Construction d'une stratégie d'accompagnement au changement /résilience

EQUILIBRER ET RECHERCHER LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DU PETR DE SÉLESTAT ALSACE CENTRALE



Travailler Ensemble, se coordonner, partager les expériences

<i>Objectifs</i>	<i>Méthode</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Points de vigilance</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Fin 2024 - avoir développé une méthode de travail en commun qui favorise le partage d'expérience et la montée en compétence de chacun</p> <p>Annuellement – bilan et amélioration continue du dispositif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL/COTECH - Suivi des Groupes thématiques /démarche TETE - Calendrier croisé bilans TETE/EPCI-PETR - Remontée d'information périodique – communication croisée (actualité mensuelle TE, communiqué de presse, rapport d'activité, Visite annuelle ...) - Interactions/co-partage entre les réseaux CC et PETR 	<p>PETR/Référente COT-TE -> Coordination – suivi administratif</p> <p>COPIL COT/TE -> pilotage et arbitrage sur les orientations du travail en commun</p> <p>COTECH Accélérateurs de transition -> Suivi opérationnel et technique de la démarche</p>	<p>25% ETP PETR</p> <p>2 COPIL /An (DGS/Présidents/Référents de la démarche)</p> <p>1 COTECH par mois + temps de suivi interne de la démarche TETE dans chaque CC (en théorie 50 % ETP)</p>	<p>Assurer la remontée/transversalité d'information sans multiplier la présence de chacun dans les instances</p> <p>➔ Leviers pour assurer ce point :</p> <p>Périodicité de la remontée d'informations</p> <p>Bilans d'avancement en COPIL/COTECH TE</p>	<p>CAE – 5.1.1, 5.1.2 et 5.1.4</p> <p>Gouvernance et suivi</p> <p>Axe 6.1.1. Développer une stratégie partenariale multi-niveau</p> <p>Axe 6.1.2. Renforcer la coopération au sein de l'intercommunalité</p> <p>ECI – 1.1 : Définir une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et assurer un portage politique fort</p> <p>Axes 5.1 et 5.2. Actions dirigées vers les autres collectivités de son territoire</p> <p>Potentiel points TETE : 6.5</p>

EQUILIBRER ET RECHERCHER LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DU PETR DE SÉLESTAT ALSACE CENTRALE



Formation

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Fin 2024 - avoir réalisé un bilan des actions de formation engagées jusqu'à présent</p> <p>2025 – Structurer un plan de formation partagé et ciblé selon les besoins et co-portés avec les services RH et les partenaires</p> <p>Favoriser les échanges d'expériences entre les EPCI</p> <p>Annuellement – bilan et amélioration continue du dispositif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions déjà réalisées - Analyse des besoins - Définition d'objectifs /cibles et axes de travail - Mise en œuvre et suivi annuel <p>+Temps de partage d'expérience thématiques portés par les pilotes d'action (ex : PLPDMA, ACC, Budgets verts...)</p> <p>Formations ciblées pour les encadrants et le personnel administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps fort/formation mutualisée autour de l'Economie Circulaire ? 	<p>PETR/Référente COT-TE -> Coordination – suivi administratif</p> <p>COFIL COT/TE -> pilotage et arbitrage sur les orientations du travail en commun</p> <p>COTECH Accélérateurs de transition -> Suivi opérationnel et technique de la démarche</p>	<p>Temps accélérateurs + coordinatrice COT (dans le cadre suivi de la démarche AXE 1).</p> <p>+ participation SMICTOM/SDEA/CCCE (+ autres EPCI voisins AT)</p> <p>+ appui des RH et directions sur plan de formation</p> <p>+ temps partenaires (CNFPT, ADEME, Maison de la Nature)</p> <p>Frais de formation = 5000 €/an</p>	<p>CAE – 5.1.3. Former et mobiliser les élus et services sur les thématiques climat-air-énergie</p> <p>ECI– 1.2.1. Former en interne</p> <p>Potentiel points TETE : 14 points</p>

EQUILIBRER ET RECHERCHER LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DU PETR DE SÉLESTAT ALSACE CENTRALE



Communication

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Fin 2024 - avoir réalisé un bilan des actions de communication engagées jusqu'à présent</p> <p>2025 - structurer une stratégie de communication déclinée par cible et la mettre en œuvre</p> <p>Annuellement – bilan et amélioration continue du dispositif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions déjà réalisées - Définition d'objectifs /cibles et axes de travail - Mise en œuvre et suivi annuel <p><u>Actions 2025 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication conjointe sur AT et les feuilles de route (Lettre Info, Communiqué de Presse – sites internet) - Meilleure valorisation des actions de transition engagées sur le territoire (EPCI et partenaires) - Bilan mi-parcours du PCAET – en favoriser une meilleure appropriation 	<p>PETR/Référente COT-TE -> Coordination – suivi administratif</p> <p>COFIL COT/TE -> pilotage et arbitrage sur les orientations du travail en commun</p> <p>COTECH Accélérateurs de transition -> Suivi opérationnel et technique de la démarche</p>	<p>Temps accélérateurs + coordinatrice COT (dans le cadre suivi de la démarche AXE 1).</p> <p>+ appui des chargés de communication</p> <p>AMO stratégie de communication TE PETR : 30 000 € en 2025</p> <p>Supports de communication/animation = 5000€/an</p>	<p>CAE – 6.1.3. Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire</p> <p>ECI AXE 5 – Coopération et engagement</p> <p>Potentiel points TETE : 5 points</p>

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EVOLUTIONS CLIMATIQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES



Planification écologique (PCAET/SCOT/PLPDMA)

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Points de vigilance</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Finaliser la révision des documents d'orientation stratégique règlementaires en matière d'aménagement, d'énergie, climat et prévention des déchets</p> <p>Suivre et animer ces documents</p> <p>Structurer le suivi des indicateurs</p> <p>Objectifs opérationnels : Réduction des GES Réduction de la consommation foncière Réduction du volume de déchets ... (à décliner par EPCI)</p>	<p>2024-2025 - Révision du SCOT -intégration du PCAET</p> <p>2025 - Révision du PLPDMA</p> <p>2026 -> Suivi et animation des différents documents cadre</p>	<p>SCOT PCAET – coordination Laurie HOEHN et Léa GENIS – PETR</p> <p>PLPDMA – coordination Sylvie PEPIN – SMICTOM</p> <p>Participation nécessaire des EPCI</p>	<p>70 % ETP PETR (Laurie) 25 % ETP PETR (Léa) Partenariat ADEUS</p> <p>+ ETP SMICTOM</p>	<p>Participation nécessaire des EPCI</p> <p>Enjeu de la déclinaison/appropriation de chacun de ces documents cadre règlementaires de planification écologique</p>	<p>AXE 1 Climat Air Energie (111+112+123+131)</p> <p>Potentiel en points TETE : 15 PCAET + 5 SCOT</p>

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EVOLUTIONS CLIMATIQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES



Schéma directeur des énergies

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Réduire la consommation énergétique</p> <p>Augmenter la part d'énergies renouvelables</p> <p>Mieux appréhender et décliner la stratégie énergétique dans les territoires</p>	<p>2025 – élaboration Schéma directeur des énergies</p> <p>2026 Animation et accompagnement à la mise en œuvre du schéma directeur Suivi évaluation</p>	<p>PETR – Coordination du Schéma directeur des énergies et des projets /études liés (projet paysages, études flottes à faibles émissions...) - suivi/évaluation de la mise en œuvre</p> <p>EPCI – Mise en œuvre du schéma directeur – accompagnement des projets en local</p>	<p>30 % d'un ETP (CM TE PETR) Partenariat ADEUS</p> <p>Réalisation du schéma directeur : 30 000 €</p> <p>Etudes flottes à faibles émissions : 48 732 €</p> <p>Aide à l'accompagnement des projets en local ? (financements à prévoir pour 2026) /</p> <p>Appui Réseau "Les générateurs"</p>	<p>1.2.1. Mettre en place un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur</p> <p>Potentiel points TETE : 8 points</p>

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EVOLUTIONS CLIMATIQUES ET PRESERVER LES RESSOURCES



Adaptation au changement climatique

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>A minima : renforcer cet aspect dans le cadre de la révision du PCAET</p> <p>Développer les échanges d'expérience sur la thématique</p> <p>-> Déploiement d'autres actions en 2026 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer et renforcer le volet ACC du SCOT/PCAET (diagnostic/intégration dans la stratégie/plan d'action) - Faire le point et présenter /échanger autour des démarches déjà engagées sur le territoire (CCVV, CCVA, SMICTOM SCOT, SAGE, PAPI...) - Identifier ensemble des actions à intégrer dans le plan d'action du PCAET - Identifier quels sont les échelons et le portage le plus pertinent selon les thématiques (communes/EPCI /SDEA...suite au travail en commun) 	<p>PETR : coordination volet ACC du SCOT/PCAET</p> <p>CCVV : présentation du diagnostic /Stratégie AAC</p> <p>SDEA : Présentation des différentes actions réalisées</p> <p>CCVA /SMICTOM : présentation projets Clim'ability ?</p>	<p>Temps de travail chargée de mission COT dans le cadre révision PCAET</p> <p>Temps d'échange/présentation pour les différents porteurs d'action</p>	<p>CAE – 1.1.3. Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et s'engager dans un programme d'adaptation au changement climatique</p> <p>Potentiel Points TETE : 3 pts</p>



Développer l'économie circulaire - volet « Stratégique »

Objectifs	Jalons	Portage – Rôle de chacun	Moyens (humains/€)	Lien référentiels T.E.T.E.
<p>Intégrer une stratégie ECI au SCOT-AEC et au PLPDMA d'ici fin 2025</p> <p>Sensibiliser /acculturer aux enjeux liés à l'économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le diagnostic et la feuille de route « Economie Circulaire » du territoire (fin 2024 – janvier 2025 ??) Intégrer la question de l'ECI dans les projets existants échelle PETER (Révision du SCOT-PCAET/DAACL/ Feuille de route foncier éco/PLPDMA/LEADER) - 2025 Organiser des temps d'acculturation à l'ECI dans chacun des EPCI -> méthode partagée Réunir les élus pilotes ECI (COPIIL SMICTOM/Fabrique à projets) => En février 2025 -> bilan et perspectives Organiser une journée de visite /acculturation à destination des élus communaux/intercommunaux = montrer comment l'ECI est déjà mise en œuvre sur le territoire 	<p>Coordination PETER – Chargée de mission TE</p> <p>Accélérateurs</p> <p>Avec SMICTOM, Maison de la Nature, Ecoparc...</p>	<p>10 % ETP CM TE PETER</p> <p>Temps Accélérateurs</p> <p>+ Stagiaire = 3600 € approfondir le diag ECI + approfondir sa diffusion/valorisation auprès des EPCI</p>	<p>ECI 1.1. Définir une stratégie globale de l'économie circulaire et assurer un portage politique fort</p> <p>Notamment</p> <p>1.1.2. Réaliser le diagnostic de l'économie circulaire</p> <p>1.1.4. Adopter une stratégie et un programme d'actions économie circulaire</p> <p>Potentiel points TETE : diagnostic ECI 6 pts + stratégie 4 pts + acculturation 16 pts + formations internes élus - agents 10 pts</p>



Développer l'économie circulaire - volet « Développement économique »

<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Asseoir les axes de travail thématiques déjà engagés autour des filières (Coop'ter, FFE, PAT, Tourisme, rénovation énergétique)</p> <p>Renforcer les liens avec le réseau AC:TIONS, la fabrique à projets et les structures d'accompagnement (CCI-CMA-ADIRA) autour des questions de transition</p> <p>Développer les échanges d'expérience autour du tourisme durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> Structurer une stratégie de développement économique déclinée dans le SCOT-AEC - en intégrant les enjeux de l'économie circulaire Organiser des temps de travail/restitution/échange avec réseau AC:TIONS et Fabrique à projets /sociétés industrielles locales Travailler avec les pilotes d'actions « filières » pour mieux valoriser et appuyer le travail réalisé Etude tourisme à l'échelle du PETR (volet tourisme durable/slow tourisme) 	<p>Chargé de mission développement économique PETR + porteurs des pilotes d'action</p>	<p>15 % ETP Dev Eco PETR</p> <p>Financement Fabrique à projets 25 000 €</p> <p>Réseau AC:TIONS 5 000 € /an</p>	<p>ECI – 3.1. Identifier et développer des filières /domaines à enjeux en lien avec l'économie circulaire sur le territoire</p> <p>ECI 2.5. Créer du lien avec les acteurs économiques du territoire pour créer des dynamiques sur leurs déchets</p> <p>ECI 5.3. Actions dirigées vers les acteurs économiques</p>

FAVORISER LE BIEN VIVRE DES HABITANTS

Limiter les modes de déplacement émetteurs de carbone



Structurer et mettre en œuvre la compétence AOM à l'échelle du PETR

Objectifs	Jalons	Portage – Rôle de chacun	Moyens (humains/€)	Lien référentiels T.E.T.E.
<p>Mettre en place des indicateurs à l'échelle PETR pour le suivi de la fréquentation du réseau ELSA (rapports mensuels, chiffres par arrêt/service/type d'usagers)</p> <p>Suivre ces indicateurs et en rendre compte</p> <p>Accompagner les acteurs (employeurs, scolaires...) à l'origine des déplacements</p>	<p>Prise de compétence au 1er janvier 2025</p> <p>Extension du réseau de transports en communs (TIS-ELSA) - différentes phases</p> <p>Réévaluer le PGD en 2025 (intégrant schéma directeur cyclable)</p> <p>Poursuite de l'animation/sensibilisation autour des mobilités douces (Défi J'y Vais, Ville en Selle, Semaine Européenne de la mobilité)</p> <p>Déployer une vélostation à l'échelle de la gare de Sélestat (2025-2026) puis mobile (2027...)</p> <p>Structurer une mission de conseil aux employeurs pour la réalisation de PDME (2025)</p>	<p>PETR – coordination de la compétence mobilité</p> <p>EPCI -</p> <ul style="list-style-type: none"> - déploiement des pistes cyclables - Coordonner à l'échelle intercommunale les bonnes pratiques sur l'aménagement favorisant les mobilités douces - Déployer un plan de déplacement employeur en interne - Participer au point trimestriel mobilité interEPCI 	<p>3 ETP Mobilité</p> <p>Budget dédié Service mobilité</p> <p>Moyens humains EPCI -> Mise en œuvre politique cyclable</p>	<p>122 + AXE 4 Climat Air Energie</p> <p>Potentiel points TETE : impossible à évaluer globalement – indicateurs à l'échelle des EPCI</p>

FAVORISER LE BIEN VIVRE DES HABITANTS

Offrir un habitat de qualité/ ressources € / évolutions climatiques

Habitat / Rénovation énergétique



<i>Objectifs</i>	<i>Jalons</i>	<i>Portage – Rôle de chacun</i>	<i>Moyens (humains/€)</i>	<i>Lien référentiels T.E.T.E.</i>
<p>Lutter contre la précarité énergétique et l’habitat indigne</p> <p>Réduire l’impact énergétique et climatique du secteur résidentiel</p> <p>Revitaliser les centre bourgs</p> <p>S’adapter au changement climatique</p>	<p>Mettre en œuvre le SPRH – 2025 -> Actions de conseil et d'accompagnement des particuliers pour la sobriété et la rénovation énergétique (ancien SARE), dans le cadre d'une maison de l'habitat mutualisée avec les partenaires (CEA...)</p> <p>Observatoire de l'habitat poursuite de l'animation => rencontres régulières (2/an) pour partager les enjeux autour de l'habitat</p>	<p>PETR avec appui des EPCI pour conseil en rénovation</p> <p>CEA qui coordonne le SPRH et la Maison de l'Habitat</p> <p>Participation des EPCI aux rencontres de l'observatoire de l'habitat (CM Habitat + AT invités pour info</p>	<p>30% ETP Responsable Habitat 100% ETP Conseillère France renov</p>	<p>6.2.2. Prévenir et lutter contre la précarité énergétique Bâtiments résidentiels et tertiaires</p> <p>6.2.3. Accompagner les particuliers pour la rénovation et la construction durable de leur logement</p> <p>+ A développer :</p> <p>6.2.1. Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l’immobilier</p> <p>6.2.4. Accompagner les acteurs du secteur tertiaire pour la rénovation de leurs locaux</p> <p>Potentiel points TETE : permet de maintenir les points</p>

FAVORISER LE BIEN VIVRE DES HABITANTS

Vers un modèle agricole et alimentaire durable



Alimentation - projet alimentaire territorial

Objectifs	Jalons	Portage – Rôle de chacun	Moyens (humains/€)	Lien référentiels T.E.T.E.
<p>Poursuite, suivi et évaluation des actions déjà engagées sur la restauration collective, et la culture alimentaire durable</p> <p>Développer le travail autour des filières durables (conserverie, plan herbe Ried Vivant)</p> <p>Développer des actions autour de la transmission des exploitations</p> <p>Développer un projet pilote sur la précarité alimentaire (avec CCVA)</p> <p>Travailler sur des indicateurs pertinents et mesurables Plan Ried Vivant – augmenter la surface en herbe de X % Gaspillage alimentaire en restauration collective % des repas sous signes de qualité dans la restauration collective</p>	<p>2024-2029 -PAT « Niveau 2 »</p> <p>1 COPIL /an = bilan / suivi</p>	<p>Coordination échelle PETR avec appui de la Maison de la Nature</p> <p>Rôle de chacun formalisé dans les chartes d'engagement PAT signées par chacune des Comcom et partenaires</p> <p>EPCI /SMICTOM/SDEA – pilotes d'action sur différents sujets formalisés dans les chartes d'engagement</p>	<p>50% ETP Chargée de Mission Développement local</p> <p>Convention Maison de la Nature pour l'animation (25 000 €/an)</p>	<p>6.4.1. Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable (12 pts CAE)</p> <p>3.1 Identifier et développer des filières/domaines à enjeux en lien avec l'économie circulaire sur le territoire (potentiel 35 points ECI)</p> <p>+ Opportunité ECI/Alimentation/ACC/filières = Plan Herbe Ried Vivant (sous réserve ETP dédié (subventionnable 80 %)</p> <p>Potentiel points TETE : 5 points</p>

Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)



Renforcer l'exemplarité des administrations

Objectifs	Jalons	Portage – Rôle de chacun	Moyens (humains/€)	Lien référentiels T.E.T.E.
<p>Partager les expériences sur le budget vert / la commande publique durable</p> <p>=> A minima – respecter la réglementation</p> <p>Sur le patrimoine bâti = objectifs individuels + partage d'expérience via valorisation des bonnes pratiques</p> <p>Partager les expériences en matière de gestion alternative des déchets verts</p> <p>Développer l'exemplarité en matière de gestion des déchets (tri et réduction) au sein des administrations et des bâtiments communaux</p>	<p>2025 - Réunir les chargés commande publique /chargés budget /acheteurs par thématique pour présenter les attentes des référentiels, partager les expériences et définir une méthode de travail</p> <p>Levier 2026 : essaimage /accompagnement des projets des communes ?</p> <p>Organisation de formations et d'espaces de partage à destination des communes</p>	<p>Rôle PETR -> relance des GT</p> <p>Prise d'initiative des CC qui souhaitent partager une expérience -> Proposition CCRM d'organiser un premier partage d'expérience autour des budgets verts</p> <p>SMICTOM - Accompagnement des communes et administrations autour de la gestion des déchets et de la gestion alternative des déchets verts</p>	<p>A définir plus précisément en fonction des besoins</p>	<p>CAE – 5.2.2. Être exemplaire en matière d'éco-responsabilité de la commande publique</p> <p>ECI 3.2. Réaliser des achats responsables</p> <p>Potentiel à développer sur le patrimoine bâti</p> <p>Potentiel points TETE : 7 pts</p>

Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)



Accompagnement au changement - résilience

Objectifs	Jalons	Portage – Rôle de chacun	Moyens (humains/€)	Lien référentiels T.E.T.E.
<p>Fin 2024 - avoir réalisé un bilan des actions de sensibilisation/aide au changement de comportement engagées jusqu'à présent</p> <p>2025 - structurer une stratégie partagée et distribuée et la mettre en œuvre</p> <p>Annuellement – bilan et amélioration continue du dispositif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des Ateliers de la transition 2024 / Recension des besoins 2025 et proposition d'un nouveau programme par la Maison de la Nature en 2025 - Travail en commun sur la co-construction d'une stratégie commune d'"accompagnement au changement" pour un programme 2026-2032 intégré dans le plan d'action du PCAET - Travail en commun autour de la semaine Européenne du Développement durable/Mobilités (fin septembre- début octobre 2025) dans le cadre du Bilan mi-parcours du PCAET/concertation SCOT-AEC) 	<p>PETR/Référente COT-TE -> Coordination – suivi administratif</p> <p>COFIL COT/TE -> pilotage et arbitrage sur les orientations du travail en commun</p> <p>COTECH Accélérateurs de transition -> Suivi opérationnel et technique de la démarche</p>	<p>Temps accélérateurs + coordinatrice COT (dans le cadre suivi de la démarche AXE 1).</p> <p>Ateliers de la transition : 3000€ /EPCI /an</p>	<p>CAE - 6.5. Société civile</p> <p>ECI 3.3. Soutenir et accompagner la consommation responsable et la sobriété des acteurs du territoire</p> <p>ECI 5.1. Actions dirigées vers le Grand Public et les associations</p> <p>Potentiel points TETE : permet de maintenir les scores</p>